

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2067

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 6

- I. – Au début de l’alinéa 26, supprimer les mots :
- « Le Bulletin officiel de la sécurité sociale présente sur un site internet » ;
- II. – En conséquence, à la fin du même alinéa substituer aux mots :
- « II du présent article »
- les mots :
- « sont publiées au Bulletin officiel de la sécurité sociale sur un site internet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.